

Centre de santé Notre-Dame Health Centre

Bienvenue au
Foyer Notre-Dame



Table des matières

Bienvenue	3
Historique	3
Jour de l'admission.....	3
Articles à apporter	4
Charte des droits des résidents.....	7
Soins aux résidents	10
Conseil des résidents	10
Services :	
Accompagnateurs	11
Services alimentaires	11
Bénévoles.....	11
Cantine	12
Coiffure	12
Échantillons et radiographies	12
Pharmacie	12
Ergothérapie.....	12
Musicothérapie	12
Services financiers	13
Activités	13
Produits parfumés	18
Sécurité	18
Buanderie	19
Heures de visite.....	19
Services sociaux	20
Soins des pieds	20
Soins infirmiers.....	20
Soins médicaux	21
Programmes de pastorale.....	21
Entretien ménager.....	22
Service d'entretien.....	22
Programme de déplacement sécuritaire des résidents et prévention des blessures.....	22
Respect en milieu de travail	23
Formulaires	23
Numéros de contact	24

BIENVENUE

Bienvenue au Centre de santé Notre-Dame Health Centre - Foyer Notre-Dame. Notre personnel et nos bénévoles se feront un plaisir de vous aider à emménager et à vous familiariser avec votre nouveau milieu. Nous sommes ici pour veiller à ce que vous soyez heureux et confortable dans votre nouveau chez-vous.

Ce livret contient des renseignements utiles sur les services et les procédures du Foyer. Veuillez le lire avec soin. Nous serons heureux de répondre à toute question que vous ou votre famille pourriez avoir.

HISTORIQUE

Le Foyer a été fondé en 1950 par les Chanoinesses des Cinq-Plaies (maintenant les Sœurs du Sauveur) qui ont transformé un presbytère en résidence pour quelques dames âgées. Comme ce type d'établissement était fort en demande, un comité a été formé pour aider les Sœurs à planifier l'aménagement d'un bâtiment plus spacieux. Les Sœurs ont fait don de l'établissement actuel, utilisant une partie du presbytère comme résidence. Après de nombreux mois de planification avec les autorités gouvernementales, la construction d'un centre d'hébergement de 40 lits a commencé à l'automne 1961. Les travaux finis en 1962, le centre a ouvert ses portes à des hommes et à des femmes célibataires, ainsi qu'à des couples mariés. Dix ans plus tard, en 1972, une annexe de 25 lits a été ouverte pour accueillir des personnes âgées nécessitant des soins de longue durée.

Le Centre de santé Notre-Dame Health Centre gère plusieurs services, y compris une fourgonnette de transport adapté (Handivan), une pharmacie, une clinique, un hôpital de neuf lits (l'Hôpital Notre-Dame) avec une suite d'accouchement, un centre de soins prolongés de soixante lits (le Foyer Notre-Dame) et un programme de jour pour adultes.

En 1988, le Foyer a établi Le Chez Nous, une unité de soins parallèles de douze lits destinée aux résidents souffrant de divers degrés de perte de mémoire. La structure et le fonctionnement de cette unité sont semblables à celles d'une maison où les résidents reçoivent de l'aide pour fonctionner avec les aptitudes et capacités qui leur restent. Le nom « Le Chez Nous » indique clairement notre but : fournir un environnement où les résidents peuvent avoir un sentiment de confiance, de confort, d'appartenance et de bien-être.

JOUR DE L'ADMISSION

Il se peut que votre première journée dans ce nouveau milieu vous cause un peu de stress. Nous vous suggérons de prendre le temps de défaire vos valises et d'aménager votre chambre à votre goût. Une fois que vous serez bien installé, nous vous ferons visiter l'établissement en compagnie de membres de votre famille, et vous aurez l'occasion de rencontrer les autres résidents. Nous vous inviterons ensuite à dîner avec les membres du personnel à un coût.

Quelques renseignements relatifs à votre santé et bien-être immédiats seront recueillis par un membre du personnel. Ceci nous permettra de vous connaître davantage et de vous offrir les soins spécifiques à vos besoins.

ARTICLES À APPORTER

Nous vous encourageons à «faire comme chez-vous» en apportant dans votre chambre les articles qui vous tiennent à cœur. Chaque chambre est équipée d'un lit d'hôpital, d'une table de chevet et d'un bureau. Vous pouvez apporter d'autres meubles selon l'espace disponible à la condition qu'ils ne dérangent pas la prestation des soins et votre sécurité, ainsi que celle des autres. Vous pouvez apporter un téléviseur d'une taille maximale de 40po. Veuillez tenir compte que nous ne serons pas responsables pour les dommages causés par les produits de désinfection que nous sommes obligés d'utiliser sur toutes nos surfaces fréquemment touchées.

Nous suggérons, si possible, que quelques-uns de vos effets personnels soient rentrés d'avance pour que votre chambre soit aménagée à votre goût. Ceci lui donne un caractère familial et accueillant. Veuillez prendre note que vous serez responsable de vos effets personnels. Nous vous suggérons de porter régulièrement vos articles de valeur, tels les bijoux, ou qu'ils soient gardés par votre famille. Nous vous suggérons aussi de faire assurer vos articles de valeur avec l'agent d'assurances de votre choix.

Tenez compte que les pièces sont petites et les espaces ouverts sont plus sécuritaires pour nos résidents.

Voici quelques suggestions d'articles :

Vêtements personnels

Vous et votre famille serez responsables de l'achat de tous vos vêtements personnels. Tous vos articles personnels (vêtements et literie) vont être clairement étiquetés pour qu'ils vous soient retournés sans délai après la lessive. Nous suggérons que les articles suivants soient apportés.

Hommes	Femmes
7 paires de chaussettes	7 paires de collants/chaussettes
2 paires de pantoufles/chaussures	2 paires de pantoufles/chaussures
6 ou 7 pyjamas/chemises de nuit	6 ou 7 pyjamas/chemises de nuit
7 maillots de corps (t-shirts)	4 soutiens-gorge
10 paires de caleçons	10 paires de culottes de coton
8 pantalons	8 tenues et 1 tenue de visite de robe, pantalon, sur vêtement, chemise
8 chemises	2 peignoirs
4 chandails (minimum)	4 chandails (minimum)
2 peignoirs	
Au besoin :	Au besoin :
2 couvertes pour jambes	2 couvertes pour jambes
2 paires de bretelles ou ceintures	2 jupons

*S'il-vous-plait assurez-vous que tous les articles sont lavables
et sont envoyés à la buanderie pour être étiquetés*

Literie et serviettes

Toutes les serviettes et la literie (draps, couvertures, couvre-lit) sont fournies par le service de buanderie. Si vous le préférez, vous pouvez apporter votre couvre-lit ou tout autre article de literie. Assurez-vous toutefois que des étiquettes nominatives y sont cousues.

Étiquettes d'identification

La travailleuse sociale va commander des étiquettes d'identification pour chaque nouveau résident. La couturière en fera l'application pour assurer qu'elles soient appliquées de façon consistante.

Consultez la section portant sur les frais qui est incluse dans la trousse d'information.

Effets personnels

Pourrait inclure :

- Rasoir sans fil
- Brosse à dents
- Désodorisant
- Brosse à cheveux ou peigne
- Édredon
- Ventilateur

APPAREILS ÉLECTRIQUES : Vous pouvez installer dans votre chambre des appareils électriques à condition qu'ils soient approuvés par l'Association canadienne des normes (CSA) et qu'ils ne soient pas munis d'un élément chauffant exposé (p. ex., une chaufferette). Les barres multiprises peuvent être employées pour les petits appareils électroniques dont les télévisions, lecteurs DVD, ordinateurs, téléphones, chargeurs, mini-réfrigérateurs, etc. Les rallonges et les adaptateurs à prises multiples ne sont pas permis, ni les chaufferettes, les grille-pain et les cafetières.

RÉFRIGÉRATEUR : Vous pouvez apporter un mini-réfrigérateur pour la chambre. La famille est toutefois responsable de le nettoyer régulièrement.

AIDES AMBULATOIRES : De nombreux résidents utilisent des fauteuils roulants, des marchettes, des cannes et autres appareils pour les aider à conserver leur indépendance. Pour votre sécurité et votre tranquillité d'esprit, nous vous conseillons d'étiqueter vos aides techniques et de nous communiquer les numéros de série.

Certains résidents préfèrent essayer l'équipement avant d'en faire l'achat. Le Foyer a certains appareils sur les lieux. Veuillez voir la section sur les frais ci-jointe pour une liste de l'équipement et des tarifs de location.

Vous devrez assumer les frais associés à la réparation et l'entretien de votre fauteuil roulant.

COURRIER : Dès votre admission au Foyer, vous devrez vous occuper personnellement de votre changement d'adresse. Votre nouvelle adresse sera la suivante :

(Votre nom)
Foyer Notre-Dame
Casier postal 190
Notre-Dame-de-Lourdes MB R0G 1M0

Votre courrier est livré tous les jours, du lundi au vendredi. Vous pouvez acheter des timbres auprès de la réceptionniste, qui voit également à ce que votre courrier parvienne au bureau de poste.

JOURNAUX : De nombreux résidents s'abonnent à un journal comme *The Times*, *The Sun*, *La Liberté*, etc., qui peuvent être achetés au Grenier Mini-Stop (248-2276) ou Robitaille Shop Easy. Vous trouverez les tarifs dans la section sur les frais ci-jointe. Par ailleurs, plusieurs copies du *Free Press* sont disponibles sans frais au Foyer.

TRIPORTEUR : De plus en plus de résidents utilisent un fauteuil roulant ou un triporteur électrique, de préférence aux appareils manuels traditionnels. La direction du Foyer autorise l'utilisation d'appareils de locomotion, à condition qu'elle soit recommandée par un ergothérapeute. Si vous souhaitez obtenir un appareil de ce genre, veuillez communiquer avec nous. Nous vous prions de noter qu'il vous incombe d'assurer l'entretien du recouvrement et des pièces électriques et mécaniques de l'appareil. Ces appareils de locomotion ne sont pas permis à l'intérieur du bâtiment.

FAUTEUIL INCLINABLE OU AUTRE : Si vous choisissez d'apporter votre fauteuil préféré, il vaut mieux choisir un fauteuil de cuir ou de vinyle pour faciliter l'entretien. Notre personnel en fait l'entretien au jour le jour, mais un nettoyage à fond des fauteuils rembourrés est nécessaire. Vous ou votre famille devrez embaucher un nettoyeur professionnel de meubles rembourrés à cette fin.

TAPIS : Les petits tapis sont la cause principale des chutes chez les personnes âgées. Nous ne permettons pas l'utilisation de tapis pour des raisons de sécurité et d'hygiène.



TÉLÉPHONE : Plusieurs téléphones publics sont mis à votre disposition. Si vous préférez avoir une ligne privée, s'il vous plaît communiquez avec MTS pour faire installer un appareil dans votre chambre. L'installation, l'utilisation et le débranchement d'un téléphone privé sont à vos frais.

Veillez noter que la santé des résidents peut souvent changer et qu'il peut donc être nécessaire de déménager un résident d'une chambre à une autre. Dans ce cas, le résident doit payer le coût du déplacement d'un téléphone privé.

TÉLÉVISION : Au Foyer, plusieurs téléviseurs et lecteurs DVD sont à la disposition des résidents. L'aire réservée aux activités est équipée d'un téléviseur à câblodiffusion. Si vous décidez d'apporter votre propre téléviseur, sachez que chacune des chambres est branchée au système câblodiffusion. Les abonnés à ce service sont responsables des frais.

La présente charte des droits des résidents a été élaborée par le Conseil des résidents et familles en juin 1994, a été revue au mois de janvier 2000, juin 2001, août 2004, septembre 2005, novembre 2007, et encore une fois en septembre 2013 afin de satisfaire aux normes manitobaines. Le Centre de santé Notre-Dame Health Centre, en collaboration avec le Conseil des résidents et familles, s'est engagé à ce que ces pratiques deviennent graduellement conformes aux droits stipulés dans la présente, grâce à la mise à sa place et au suivi de politiques, de services, et d'un personnel pertinents.

CHARTRE DES DROITS DES RÉSIDENTS

Les employés du Centre de santé feront en sorte que ses services, son personnel et ses politiques contribuent à la création d'un milieu favorable aux droits suivants des résidents. Ce qui suit représente une liste de droits fondamentaux des résidents. Il ne s'agit pas de faveurs assujetties à ma vie privée, à ma sécurité, à ma santé ou à mes droits, ni à ceux de mes colocataires.

SECTION 1

J'ai le droit à l'autonomie, le choix et à l'autodétermination. Je bénéficie des droits suivants:

- le droit de consentir à la prestation de soins ou à l'administration de médicaments ou d'un traitement, et de refuser de telles mesures, conformément à la loi;
- le droit de désigner une personne qui agit en mon nom, si je n'ai pas la capacité;
- le droit de gérer mes propres finances;
- le droit de communiquer librement avec mes amis et les membres de ma famille et de recevoir la visite de ces derniers;
- la liberté de mouvement tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Centre de santé;
- la liberté de pratiquer la religion et la culture de mon choix et d'utiliser la langue de mon choix;
- la liberté d'exercer mes droits de citoyen;
- la liberté de participer ou non aux activités récréatives du Centre de santé;
- le droit de conserver et de consommer de l'alcool dans ma chambre;
- le droit de contrôler ma consommation d'aliments et de boissons;
- le droit d'utiliser et d'aménager ma chambre comme bon me le semble et de choisir des articles personnels à conserver dans ma chambre, compte tenu des contraintes d'espace;
- le droit de choisir mes vêtements chaque jour et de m'habiller comme je le désire et de bénéficier de soins vestimentaires adéquats.

SECTION 2

J'ai le droit à la vie privée et à la confidentialité. Je bénéficie des droits suivants:

- le droit à la confidentialité complète de mes dossiers médicaux et personnels;
- le droit de recevoir en privé des traitements ou des soins;
- le droit au caractère privé de ma correspondance personnelle;
- le droit d'être seul et d'exclure toute autre personne de ma chambre;
- le droit de communiquer en privé avec les autres.

SECTION 3

J'ai le droit d'être informé et consulté relativement à toute question qui me concerne. Je bénéficie des droits suivants:

- le libre accès à mes dossiers médicaux;
- le droit d'être consulté sur les traitements et les soins proposés;
- le droit d'être informé et consulté relativement aux politiques du Centre de santé;
- le droit de connaître le nom et la fonction des membres du personnel du Centre de santé;
- le droit d'être informé de tout renseignement pertinent d'ordre familial et communautaire.

SECTION 4

J'ai le droit de m'exprimer librement et de me faire entendre. Je bénéficie des droits suivants:

- le droit de participer au Conseil des résidents et familles;
- le droit de participer à un comité de bénéficiaires et le droit de voter pour le candidat.e de mon choix;
- le droit de participer à l'élaboration des politiques et à l'organisation du Centre de santé;
- le droit de déposer une plainte et d'obtenir un règlement;
- le droit de communiquer avec mon mandataire et le rencontrer aussi souvent qu'il sera nécessaire et en privé, selon mes souhaits.

SECTION 5

J'ai le droit à la liberté d'association. Je bénéficie des droits suivants:

- le droit de recevoir mes amis et les membres de ma famille de mon choix ou de leur rendre visite;
- le droit de m'associer ou non aux autres résidents et résidentes du Centre de santé.

SECTION 6

J'ai le droit d'être traité avec courtoisie, respect et considération d'une manière qui fait promouvoir ma dignité et ma personnalisation. Je bénéficie des droits suivants:

- le droit de ne subir aucune forme de violence ou d'exploitation;
- le droit de ne pas faire l'objet de négligence;
- le droit de mourir en paix et avec dignité, en présence des membres de ma famille.

SECTION 7

J'ai le droit d'être logé, nourri, habillé, arrangé et soigné d'une manière adaptée à mes besoins dans une ambiance qui ressemble le plus raisonnablement possible à celle de la maison. Je bénéficie des droits suivants:

- le droit à une routine stable et prévisible;
- le droit de vivre en toute sécurité dans un milieu stable et propre;
- le droit à la continuité quant au personnel assigné à mes soins;

CHARTRE DES DROITS DES RÉSIDENTS (SUITE)

- le droit à une chambre confortable, bien chauffée et bien aérée;
- le droit à une alimentation et à des vêtements adéquats;
- le libre accès aux endroits extérieurs protégés;
- le droit de recevoir de l'aide afin de devenir aussi autonome que possible.

SECTION 8

Jugé compétent, je dois assumer la responsabilité et les conséquences de mes actes et de mon comportement. Mes responsabilités comprennent celles-ci:

- le respect de mon bien-être et de ma sécurité, ainsi que du bien-être et de la sécurité des autres;
- le respect du bon fonctionnement du Centre de santé.

SECTION 9

Si je suis atteint de démence et considéré comme non compétent j'ai le droit de voir mes décisions respectées, dans les limites de ma santé et de ma sécurité :

- j'ai le droit à l'autonomie et à l'autodétermination, incluant le droit de refuser un traitement;
- le respect de mon bien-être et de ma sécurité, ainsi que du bien-être et de la sécurité des autres;
- le respect du bon fonctionnement du Centre de santé.
- si l'exercice de ce droit entraîne un danger immédiat, j'ai le droit à une intervention immédiate;
- si l'exercice de ce droit entraîne des conséquences à long terme néfastes, j'ai le droit de recevoir des explications du personnel qui peut faire des pressions non coercitives;
- si l'une des deux situations ci-dessus se produit, j'ai le droit à ce qu'une équipe multidisciplinaire, incluant des membres de ma famille, discute du respect ou du non-respect de ma décision. Les questions ci-dessous serviront de lignes directrices.
- J'ai le droit à ce que toutes mes questions soient prises en considération avant que ma liberté de prise de décision ne soit remise entre les mains d'une autre personne. (Remarque : les questions sont posées du point de vue du résident).
 - Qu'est-ce que je dirais si j'étais bien?
 - Si vous me forcez à obéir, quelles sortes de dommages allez-vous causer? Est-ce que je vais avoir peur, être déprimé, être en colère et agressif? Y a-t-il des risques que votre traitement me frustre au point où vous décidiez d'exercer sur moi des moyens de contention chimiques ou physiques?
 - Mon comportement pose-t-il vraiment des problèmes de santé et de sécurité pour moi, ou est-il simplement une source de frustration et de commodité pour le personnel?
 - Les conséquences positives de votre traitement vont-elles compenser pour les conséquences négatives entraînées par le fait qu'on contredit ma volonté? Même si la réponse est « oui », veuillez prendre toutes les autres questions en considération avant de prendre votre décision.
 - En quoi votre décision améliore-t-elle la qualité de ma vie?
 - Si vous m'imposez votre décision, vais-je être humilié et déshumanisé, vais-je avoir l'impression d'être traité comme un enfant et non pas comme l'adulte que je suis?

SOINS AUX RÉSIDENTS

L'évaluation, la planification, la mise-en œuvre et l'évaluation des résidents est un processus continu. Il commence par la visite avant l'admission et se poursuit durant tout le séjour du résident. Votre participation et celle de votre famille sont très importantes dans ce processus. Vous pouvez y participer de la façon suivante :

- En étant très franc lorsqu'il s'agit de nous faire connaître vos besoins journaliers, vos goûts et ce que vous n'aimez pas.
- En participant à la conférence d'admission, à la conférence qu'il y a lieu six semaines après votre entrée, et à la conférence des soins qui se fait annuellement. La travailleuse sociale vous avisera de la date et de l'heure de ces rencontres. Si vous êtes dans l'impossibilité d'y assister, vos suggestions peuvent être transmises à la travailleuse sociale qui vous représentera à cette rencontre.
- En participant au conseil des résidents.
- En répondant aux sondages/vérifications lorsqu'ils vous seront présentés.
- Parler avec la Gestionnaire de services client envers des préoccupations.
- Remplir une fiche de suggestions située près de la porte de stationnement côté sud.

S'il-vous-plaît, aidez-nous à faire votre séjour au Foyer des plus plaisants, un séjour qui comble à tous VOS besoins.

CONSEIL DES RÉSIDENTS

Le Conseil des résidents est formé de résidents, de membres des familles, de la directrice des loisirs et de la travailleuse sociale. Ensemble, ils étudient et mettent sur pied divers projets qui intéressent les résidents et discutent de questions et sujets de préoccupation relatifs à la qualité de vie des résidents.

Le Conseil se réunit tous les deux mois, avec le groupe français et le groupe anglais. Vous et votre famille êtes encouragés à vous joindre au Conseil et à assister aux réunions. Votre participation est vitale pour le Conseil. Si vous êtes intéressé à vous joindre à nous régulièrement ou à l'occasion, veuillez communiquer avec la directrice des loisirs ou la travailleuse sociale.

Le babillard des résidents et familles, contient des annonces, le procès-verbal des réunions du Conseil et des avis qui pourraient vous intéresser. Vous y trouverez aussi le calendrier mensuel des activités, que vous pouvez apporter avec vous.

Le Foyer Notre-Dame offre une vaste gamme de services.

SERVICES

Accompagnateurs

Certains résidents embauchent une personne de compagnie avec lesquels ils peuvent faire des promenades à pied ou en voiture, des courses et des visites, jouer à divers jeux, etc. Ces services sont souvent utilisés par les résidents qui prennent plaisir d'avoir de bonnes fréquentations, se sentent seules ou ceux qui ont simplement besoin de visite régulière. Les accompagnateurs viennent une heure par jour, deux ou trois fois par semaine.

Des arrangements pour faciliter ce service et pour payer les dispositions nécessaires pour votre accompagnateur peuvent être faits avec la directrice des loisirs.

Services alimentaires

Nous avons une diététiste qui offre des consultations sur l'alimentation et la nutrition.

Vous pouvez prendre un repas ou un café en compagnie de visiteurs en tout temps. Un frais pour visiteur s'appliquera. Si vous le souhaitez, le personnel de la cuisine peut réserver, pour vous et vos invités, un local privé. Les demandes doivent être présentées par 10 h 30 pour le dîner et par 15 h 30 pour le souper. Les heures de service sont affichées près de l'aire de service des résidents.



Nous préparons des repas pour les occasions spéciales telles que le temps de Noël, à Pâques et le jour d'Action de grâces.

Bénévoles

Plus d'une centaine bénévoles donnent de leur temps pour divers programmes et activités tels que décoration, sorties, promenades, jeux, cartes, bricolage, chant, lecture, courses, pose de vernis à ongles, aide ou danse lors de fêtes, et bien d'autres. Certains bénévoles sont responsables d'animer des activités telles que le shuffleboard, le bingo et la présentation de films.

Nous avons un merveilleux groupe de jeunes bénévoles âgés de neuf à dix-huit ans qui viennent au Foyer toute l'année.

Les bénévoles adultes (dix-huit ans et plus) donnent de leur temps quand ils le peuvent et nous les appelons selon les besoins. Les membres de la famille et amis qui sont intéressés à égayer la journée d'un résident en qualité de bénévoles sont priés de communiquer avec la directrice des loisirs. Nous serions ravis de vous avoir parmi nous!

Cantine

Nous disposons d'une petite cantine vendant des grignotines et de menus articles personnels. Veuillez-vous adresser aux préposés aux activités s'il vous faut quelque chose.

Vous pouvez payer vos achats directement au préposé ou les faire facturer à votre compte en fiducie.

Coiffure

Le Foyer est fier de ses exceptionnels services de coiffure. Une coiffeuse locale vient au Foyer 2 jours par semaine et peut vous fixer un rendez-vous. Vous pouvez la payer directement ou établir une facture mensuelle qui sera payée de votre compte en fiducie. *Les tarifs sont indiqués dans la section sur les frais ci-jointe.*

Échantillons et radiographies

Un technicien de laboratoire se rend régulièrement au Foyer pour recueillir des échantillons de sang. Toutes les radiographies sont prises au service diagnostique du Centre de santé Notre-Dame Health Centre. Pour des tests plus approfondis, les résidents sont transférés au centre approprié. Voir la section sur les frais de transport à la page précédente.

Pharmacie

Les médicaments prescrits de la pharmacie qui sont admissibles en vertu du programme *Pharmacare* sont assumés par Santé Manitoba et font partie de vos frais quotidiens. Vous serez facturés pour les médicaments non couverts par *Pharmacare*. Si vous avez des questions au sujet de vos médicaments/ceux de votre résident(e), la pharmacienne de la Pharmacie Notre-Dame est disponible pour une consultation.

Ergothérapie

Des services d'ergothérapie sont offerts par l'intermédiaire des services de réadaptation régionaux. L'ergothérapeute vient au Foyer toutes les deux semaines et établit des programmes d'ambulation et d'exercice qui sont mis en application pendant la semaine par le personnel infirmier et les préposés aux activités.

Pour vous aider à demeurer autonome le plus longtemps possible, on vous suggérera des aides à l'ambulation, des aides à l'autonomie et des vêtements adaptés conformes à vos besoins que vous pourrez acheter.

Musicothérapie

Un musicothérapeute autorisé se rend au Foyer deux fois par mois. Le thérapeute et la directrice des récréations offrent les services de musique thérapeutique destiné à mettre l'accent sur l'amélioration et la stimulation des aptitudes sociales, émotives, cognitives et physiques des résidents.

SERVICES (SUITE)

Services financiers

De nombreux résidents gèrent eux-mêmes leurs finances personnelles ou demandent à un membre de leur famille ou à un ami de les aider.

Compte de fiducie : Pour votre commodité, nous avons un petit « système bancaire » interne que nous appelons notre service de compte en fiducie. Nous demandons à tous les résidents d'avoir un compte en fiducie. Votre compte vous permet d'avoir rapidement accès à votre argent quand vous en avez besoin et permet au Foyer de payer, en votre nom, les services que vous utilisez tels que services de coiffure, transport adapté et cantine.

Nous vous recommandons un dépôt initial de 200 \$. Ensuite, nous gérerons le compte par l'entremise de transferts bancaires automatiques mensuels. Tous les trois mois, vous recevrez un relevé de compte où figureront toutes vos transactions financières. Un frais d'administration unique de 25 \$ s'applique à de votre compte en fiducie. Les chèques peuvent être faits à l'ordre du "Fonds de fiducie des résidents".

Impôt sur le revenu : Vous êtes responsable de faire vous-même votre déclaration de revenus avec l'aide de votre famille ou de votre comptable.

Frais d'hébergement quotidien – Le loyer et les frais d'hébergement mensuels sont collectés le premier jour du mois par un retrait bancaire automatique.

Vous recevrez un état annuel pour les besoins de l'impôt sur le revenu. Si vous avez besoin d'aide pour n'importe lequel des services financiers, veuillez vous adresser au commis des finances.

Activités

Les programmes récréatifs sont conçus pour répondre aux besoins et aux capacités de chaque résident. Nous offrons des programmes pour petits et grands groupes, ainsi que des programmes individuels. L'horaire des activités du jour est affiché dans la salle à manger. Un calendrier des activités du mois est placé dans la chambre de chaque résident et est affiché sur le babillard des résidents et familles. Vous pouvez demander qu'il vous soit envoyé par courriel.

Votre famille et vos amis sont invités à se joindre à vous pour toutes les activités récréatives inscrites à l'horaire.

La plupart des programmes prennent place dans la salle d'activité. Le bureau des loisirs met du matériel de jeu à la disposition des résidents et de leurs familles et amis (jeu de dames, échecs, cartes, cribbage et autres jeux de table). Voici quelques exemples des types de programmes offerts.

Cuisine : Nous faisons de la pâtisserie pour nos ventes et pour dégustation. Nous confectionnons des gâteaux, des petits pains, des biscuits, des tartes, nous décorons des gâteaux, nous faisons de la crème glacée et bien d'autres choses!

Bingo : Nous offrons du bingo chaque semaine, le mercredi, de 14 h à 15 h 15. Des bénévoles sont sur place pour aider les personnes qui ont besoin d'assistance et pour jouer pour les résidents qui ne peuvent plus participer activement.

Fêtes d'anniversaires : Le jour de votre anniversaire, vous recevrez un petit gâteau et le personnel vous chantera Joyeux anniversaire.

Nous faisons une fête le dernier vendredi de chaque mois, de 14 h à 15 h 30, en l'honneur de tous les résidents qui ont célébré leur anniversaire ou leur anniversaire de mariage ce mois-là. La famille des résidents honorés reçoit une invitation et est priée d'apporter un gâteau d'anniversaire à partager avec toutes les personnes présentes. Nous demandons aux familles de répondre dès que possible après avoir reçu leur invitation afin de faciliter la planification (sièges).

Cartes et autres jeux : Des jeux de cartes et autres jeux sont organisés tous les soirs, sept jours par semaine, à 18 h 15. Un des jeux organisés est le 7-up, qui est facile à apprendre pour les nouveaux résidents.

Bricolage : Les activités de bricolage se font quand le temps le permet. Les projets sont souvent commencés avec l'aide d'un membre du personnel et continués par le résident qui y travaille au rythme qui lui convient. Les projets de bricolage varient selon les saisons et occasions, par exemple : fabrication de paniers et de décorations de Pâques, maisons en pain d'épices, décoration de citrouilles.

Curling : Le curling est offert à l'aide d'un jeu pour l'intérieur.

Décoration : Les résidents font des décorations pour diverses occasions avec l'aide de bénévoles. Les familles et amis qui le veulent sont invités à se procurer des fournitures et à faire des décorations pour différentes occasions pour orner nos murs. Vous pouvez aussi apporter des décorations faites à la maison.

Expositions : Diverses expositions et démonstrations sont tenues au cours de l'année, par exemple fleurs, artisanat, animaux sauvages, travaux de menuiserie, poupées, jouets, filage de laine, tissage, matelassage, et barattage du beurre. Les familles et amis qui ont des articles qui pourraient intéresser les résidents peuvent communiquer avec la directrice des loisirs pour fixer une date pour une exposition.

Divertissements : Des spectacles sont organisés régulièrement durant l'année. Nous sommes toujours heureux de recevoir de nouvelles idées ou le nom de nouvelles personnes pour nos spectacles.

Exercices : Deux séances d'exercice sont tenues chaque jour : une à 9 h pour les personnes qui ont une mobilité réduite et une à 10 h 30 pour les personnes plus autonomes. Les exercices sont faits assis sur une chaise, alors tous peuvent participer.

Activités (suite)

Jeux : Les résidents peuvent jouer des jeux avec le personnel, les bénévoles et des membres de leur famille, notamment : sport-boules d'intérieur, dames, croquignole, cartes, cribbage, mini-golf, jeu de galets, jeu de dames chinois, jeu de poches, tic tac toe, jeux questionnaires, serpents et échelles, quilles, jeu de fers, lancer des anneaux, casse-tête, Jenga et Frustration.

Programmes intergénérationnels : Divers groupes d'enfants viennent au Foyer pour jouer à des jeux, faire des bricolages, présenter des spectacles et bavarder avec les résidents. Nous accueillons des groupes d'écoles primaires, de maternelles, de garderies, de jardins d'enfants et de jeunes bénévoles. Bon nombre des enfants ont formé une relation spéciale avec un résident particulier et viennent le voir après l'école.

Salon de beauté : Des membres du personnel et des bénévoles offrent de vous maquiller, de vous coiffer et de vous mettre du vernis à ongles.

Correspondance : Des bénévoles ou des employés peuvent vous aider à écrire une lettre à un ami ou à un membre de votre famille si vous leur demandez.

Repas du mois : Quatre groupes de résidents (ils alternent) se rencontrent une fois par mois pour préparer leur repas. Ils choisissent le menu, préparent le repas, mettent le couvert et mangent ensemble dans la salle des programmes de jour pour adultes.

Films : On présente souvent des films dans la Chapelle ou la salle à manger Promenade.

Sorties : Les résidents font diverses sorties pendant la belle saison, par exemple visites de fermes, de fermes familiales, d'autres foyers de soins personnels, de musées, de jardins, de salons de voitures anciennes, de foires, magasinage, tours de ville en voiture, promenades jusqu'au magasin, et ainsi de suite. Nous sommes reconnaissants aux familles et amis qui peuvent nous aider pour les sorties. Nous utilisons la fourgonnette adaptée de la communauté, qui peut transporter seize personnes et loger quatre chaises roulantes.

Vous trouverez les tarifs dans la section sur les frais ci-jointe.

Soirée brasserie : Nous tenons une soirée brasserie tous les mois. Nous nous réunissons pour jouer à des jeux, boire de la bière et manger du maïs soufflé.

Échange de souvenirs : Un petit groupe se rencontre pour parler du « bon vieux temps » sous forme de jeu ou d'une discussion libre.

Programmes de stimulation sensorielle : Des visites individuelles avec les personnes qui ont une déficience cognitive servent à stimuler leurs sens et à leur offrir un contact social.

Activités spéciales : Diverses activités spéciales ont lieu durant l'année. En voici quelques-unes qui sont populaires : journée des animaux de compagnie, défilés de mode, réception crème glacée, party de maquillage, journée des airs d'antan, journée des sourires, tournoi de poker, démonstrations de danse (dances carrées, à claquettes, en ligne), festival des nations, mini-Olympiques, journées Vegas, journée safari et journée western. Consultez votre calendrier pour la date et l'heure des prochaines activités!

Petits travaux : Si vous cherchez des tâches utiles à faire pour occuper vos temps libres, nous vous invitons à nous aider pour les tâches suivantes : mettre le couvert, plier le linge, plier les bulletins et lettres, les mettre dans des enveloppes, balayer les planchers, etc. L'été, il arrive souvent que des résidents coupent les haricots, écosent les petits pois et nettoient le maïs et les fraises pour leur famille, leurs amis et le personnel.

Activités mensuelles à inscrire à votre calendrier

Janvier

- Fête du Nouvel an
- Fête des rois

Février

- Jour de la marmotte
- Danse de la Saint-Valentin, avec Vents des trembles (atelier)
- Festival du Voyageur : confection de bannock, concours de bûcherons, tir au poignet, vidéos sur les animaux sauvages, musiciens, spectacles de barbus, sculptures sur glace faites par des élèves
- Mardi gras : souper aux crêpes
- Service œcuménique

Mars

- Fête de la Saint-Patrice
- Journée des pouces verts : les graines bénies sont plantées à l'intérieur

Avril

- Défilé des bonnets de Pâques : décoration de chapeaux pour défilé dans les corridors
- Décoration d'œufs de Pâques
- Tressage de rameaux, après le dimanche des Rameaux
- Chasse aux œufs de Pâques avec le jardin d'enfants, Mini-Francophone et la maternelle
- Semaine du bénévolat : hommage aux bénévoles

Mai

- Thé du printemps : les familles reçoivent une invitation pour assister à une de nos plus grandes activités annuelles, tenue un dimanche de mai. Le thé comprend des ventes d'objets d'artisanat, de plantes, de

pâtisseries et de vêtements, des expositions, des tirages, des divertissements et plus encore ! Les familles sont encouragées à apporter des articles pour ces ventes.

- Fête des mères – Journée de spa

Juin

- Fête de quartier : des invitations sont envoyées au Manoir
- Salon de la mariée : les familles sont invitées à apporter des souvenirs de mariages à exposer (robes, photos, etc.)
- Fête des pères, avec divertissements
- Marche du souvenir
- Bénédiction des malades

Juillet

- Célébrations de la fête du Canada
- Journée hawaïenne
- Journée des fraises : cueillette de fraises et confection de confitures
- Barbecues
- Sorties

Août

- Carnaval
- Brasseries en plein air
- Sorties
- Feux de camp
- Thé des familles

Septembre

- Semaine des grands-parents : les familles sont invitées à soumettre des poèmes, des dessins, des lettres ou des listes de mots décrivant les caractéristiques spéciales du membre de leur famille

Octobre

- Tir à la dinde
- Messe de l'Action de grâce

SERVICES (SUITE)

- Oktoberfest, avec divertissements
- Fêtes d'Halloween avec groupes d'enfants
- Journée d'appréciation pour les bénévoles du Foyer

Novembre

- Célébration du jour des Morts, à la mémoire des anciens résidents
- Cérémonie du Jour du souvenir
- Tir au chevreuil
- Célébrations de la Coupe Grey

Décembre

Si vous avez des questions, idées, commentaires ou inquiétudes à propos de notre programme récréatif, veuillez communiquer avec la directrice des loisirs.

- Fête de Noël en famille : les familles sont invitées à venir un après-midi au début de décembre, généralement un vendredi. Veuillez ne pas oublier de répondre pour faciliter la planification.
- Concert de Noël de l'école primaire
- Fête de Noël du jardin d'enfants et de la maternelle
- Fête de Noël du personnel et des résidents : les familles sont priées d'apporter des cadeaux pour le membre de leur famille. Le Père Noël donne les cadeaux à la fête le 24 décembre.

Produits parfumés

Certains résidents, visiteurs et membres du personnel étant sensibles aux produits parfumés, nous vous demandons de ne pas porter de parfum, d'eau de Cologne ou de lotion après rasage. Nous vous prions aussi de faire preuve de discernement quand vous apportez des cadeaux au résident. Les lotions et produits d'hygiène personnelle devraient être non parfumés. Veuillez éviter les produits comme le pot-pourri, les poudres parfumées, les assainisseurs d'air, les fleurs odorantes comme les lis de Pâques, les lilas, les jacinthes, etc.

Sécurité

Pour la sécurité des résidents, toutes les portes d'entrée sont verrouillées de 21 h jusqu'à 6 h.

Si vous ou un membre de votre famille voulez quitter le Foyer après que les portes ont été verrouillées, demandez simplement à un membre du personnel, qui désactivera temporairement le système pour vous permettre de sortir. Les résidents peuvent recevoir la visite d'amis et de membres de leur famille. Si un visiteur veut entrer dans l'immeuble après que les portes ont été verrouillées, il lui suffit de sonner à la porte du stationnement sud et un membre du personnel lui ouvrira.

Système de surveillance : Nous avons aussi un système d'alarme qui permet la surveillance 24 heures par jour des résidents qui ont tendance à l'errance. Les résidents qui ont cette tendance sont priés de louer un avertisseur Roam Alert. Cet appareil empêche le résident de quitter l'établissement sans qu'on s'en rende compte, par mesure de sécurité. Veuillez voir la directrice des services aux clients ou la travailleuse sociale pour avoir plus de renseignements.

Les tarifs sont indiqués dans la section sur les frais ci-jointe.

Buanderie

Notre service de buanderie lave et vous rapporte vos vêtements personnels deux fois par semaine. Étant donné la quantité de lessive faite chaque jour dans notre établissement, nous ne pouvons pas traiter chaque article avec autant d'attention que vous le faites chez vous. Quand vous achetez des vêtements, il est important de magasiner avec soin. Payer un peu plus cher pour un vêtement de bonne qualité est un bon investissement, car ce vêtement durera plus longtemps même après plusieurs lavages.

Achetez des vêtements qui se lavent bien, qui ont des coutures solides et qui ne rétréciront pas et ne se froisseront pas facilement. Nous demandons que vous et votre famille vous occupiez vous-mêmes des vêtements délicats ou qui doivent être nettoyés à sec. Nous décourageons les vêtements en laine car ils rétrécissent facilement au lavage. Afin de faire en sorte que vos vêtements et autres articles devant être lessivés soient identifiables, l'établissement exige que vous achetiez des étiquettes personnalisées du Foyer qui y seront fixées par nos employés à peu de frais. Lorsque vous apportez de nouveaux articles à faire étiqueter, veuillez informer le surveillant de la lessive pour que les étiquettes soient fixées avant utilisation.

Les compagnies invitées à venir au Foyer vendre des vêtements ont une bonne réputation. Nous vous encourageons à les utiliser. (Voir *Ventes de vêtements*) Le personnel du service de buanderie peut faire des réparations mineures à vos vêtements, mais les réparations plus importantes et retouches demeurent votre responsabilité et celle de votre famille.



Si vous avez perdu un vêtement, veuillez en avertir le personnel infirmier ou de la buanderie.

Si vous le voulez, vous pouvez utiliser les services de la couturière du Foyer, pour un tarif horaire. Veuillez communiquer avec la superviseuse de l'entretien ménager et de la buanderie pour avoir plus de détails.

Les tarifs sont indiqués dans la section sur les frais ci-jointe.

Veuillez remplir le formulaire fourni avec ce livret pour indiquer à qui vous voulez confier le reprisage de vos vêtements.

Heures de visite

Nous aimons avoir des visiteurs chez nous, alors il n'y a pas de restriction de temps, de fréquence, d'âge ou de nombre. Nous sommes ravis de voir vos petits-enfants ainsi que vos autres parents et amis presque n'importe quand. Les visiteurs peuvent être limités dans le cas de résidents gravement malades, à la discrétion de l'infirmière responsable. Nous prions les personnes atteintes d'une maladie contagieuse de ne pas visiter avant d'être rétablies.

Services sociaux

Le Centre de santé emploie plusieurs professionnels formés pour vous aider et aider votre famille à vous adapter aux divers changements dans votre vie, y compris perte de santé, perte d'êtres chers et perte d'autonomie.

Ces professionnels peuvent vous aider à faire face aux changements, à la solitude, à la dépression, à la maladie et à la mort. L'équipe peut aussi vous aider à réduire votre stress, à relaxer et à maintenir votre autonomie. Ces personnes sont à votre disposition si vous voulez quelqu'un à qui parler ou quelqu'un pour défendre vos droits pour vous. Elles offrent des services d'éducation pour la famille et de counseling pour les résidents et les familles.

Elles peuvent vous fournir de l'information sur votre santé ou votre maladie, et sur les effets de vos médicaments.

La travailleuse sociale ou son(sa) représentant(e) peut vous aider avec certaines affaires financières, et pour toute question relative au curateur public.

Communiquez avec la travailleuse sociale ou son(sa) représentant(e) pour prendre rendez-vous.

Soins des pieds

Un service de soins infirmiers des pieds est offert pour ceux qui veulent ce service supplémentaire. Le service comprend les soins des pieds de base, l'évaluation de vos pieds et le renvoi à un spécialiste si nécessaire (médecin, podologue, etc.). Vous devrez assumer le coût de ce service.

Soins infirmiers

Des soins infirmiers sont assurés 24 heures par jour. Le personnel infirmier reçoit une formation continue dans le domaine des soins infirmiers gériatriques. Nous offrons une gamme de services y compris maintien de la santé, prévention de la maladie, promotion de la santé, réadaptation et soin des malades en phase terminale.

La gestionnaire des services aux clients discutera avec vous de vos besoins et de vos attentes.

Soins médicaux

Vous pouvez demander à être traité par un des médecins rattachés au Foyer ou choisir votre propre médecin, à condition que celui-ci puisse venir vous voir au Foyer régulièrement.

Les médecins du Foyer viennent voir les résidents régulièrement. Les familles qui veulent rencontrer les médecins sont encouragées à le faire pendant une de ces visites.

Les soins d'urgence sont fournis à tous les résidents du Foyer 24 heures par jour, grâce à un médecin de garde et une permanence infirmière.



Vous pouvez consulter des spécialistes si vous le voulez. Veuillez nous informer de tout rendez-vous fixé.

Programme de pastorale

Les familles et amis sont toujours invités à se joindre aux résidents pour n'importe lequel des programmes suivants :

Communion : La communion est offerte aux résidents catholiques trois fois par semaine.

Confession : La confession est offerte avant Pâques et avant Noël, et sur demande.

Service œcuménique : Pour encourager l'unité et la coopération chrétiennes mondiales, des ministres du culte et prêtres de différentes confessions président un service bilingue pour tous les résidents en janvier-février.

Messe ou service commémoratif : Une messe ou un service commémoratif est célébré dans la chapelle à la mémoire d'un résident décédé. La famille est consultée par la travailleuse sociale pour choisir une date et une heure qui lui conviennent.

Messe catholique : Une messe catholique est célébrée par le prêtre local une fois par semaine dans la chapelle, le mercredi à 9 h 45, et télévisée chaque vendredi matin à 9 h et dimanche à 10 h 30. L'été, la messe est souvent célébrée dans l'église.

Services protestants : Des services religieux de l'Église unie et de l'Église anglicane sont célébrés dans la chapelle deux fois par mois.

Chapelet : Le chapelet est récité tous les jours dans la chapelle à 16 h 15.

Sacrement des malades : Le Sacrement des malades est offert chaque année en juin à tous les résidents catholiques et individuellement sur demande.

Culte du dimanche : La messe du dimanche catholique est télévisée dans la chapelle. Des bénévoles formés offrent la communion à ce temps.

Entretien ménager

Votre chambre n'est qu'une partie de votre nouvelle maison. Notre personnel veille à ce que votre nouvelle maison demeure propre, agréable et hygiénique, et fait également un grand ménage une fois par année.

Vous et votre famille serez responsables de nettoyer et entretenir les articles suivants : réfrigérateur, triporteur, chaise roulante motorisée, fauteuil inclinable ou autre, plantes en soie et tout autre mobilier spécial que vous pourriez avoir acheté. Si vous avez des questions ou inquiétudes à ce sujet, veuillez voir la superviseuse de l'entretien ménager et de la buanderie.

Services d'entretien

Nous croyons qu'il est important d'offrir un milieu physique agréable et confortable propice au bien-être de nos résidents. Nous nous efforçons d'assurer le fonctionnement continu des installations techniques en ayant du personnel de garde 24 heures par jour.

Les demandes de réparations à votre chambre doivent être adressées au personnel infirmier ou à la secrétaire-réceptionniste. Nous faisons les petits travaux de réparation à vos effets personnels, mais les grands travaux demeurent votre responsabilité.

Les problèmes ou inquiétudes relatifs au milieu physique devraient être mentionnés au service des installations.

PROGRAMME DE DÉPLACEMENT SÉCURITAIRE DES RÉSIDENTS ET PRÉVENTION DES BLESSURES

Le programme de déplacement sécuritaire des résidents et prévention des blessures (SCHIPP) a été élaboré afin d'assurer la sécurité à la fois des résidents et des employés dans des situations telles le transfert au lit, l'ambulation et les transferts au fauteuil roulant. Nos employés et parfois l'ergothérapeute, détermineront le type d'aide nécessaire selon vos habiletés. Ils sont tenus de suivre les lignes directrices du programme afin d'assurer votre sécurité ainsi que la leur. Il est possible qu'on vous demande d'acheter des articles pour aider à assurer la sécurité de votre résident.

RESPECT EN MILIEU DE TRAVAIL

Southern Health-Santé Sud souscrit pleinement à créer et maintenir un milieu de travail dynamique, sain et compatissant pour ses employés et ses bénévoles. Pour se faire, tous les employés et les bénévoles seront traités avec respect, franchise et dignité. Un milieu de travail respectueux favorise le bien-être physique, affectif et social de tous. Ainsi, dans notre milieu de travail :

- Les employés appréciés ;
- La communication est polie et courtoise;
- Les gens sont traités comme ils désirent être traités;
- Les conflits sont gérés de façon positive et respectueuse; et
- Des actions sont prises contre les comportements irrespectueux, le harcèlement et la violence en milieu de travail.

FORMULAIRES

Nous aimerions mieux vous connaître afin de vous fournir les meilleurs soins possibles. Si possible, veuillez remplir les formulaires ci-joints avant votre admission. Ils nous aideront à répondre à vos besoins et vos intérêts. Vous pouvez demander l'aide de votre famille ou du personnel pour le faire. Veuillez retourner les formulaires remplis au Foyer Notre-Dame, où vous pouvez les remettre à la secrétaire-réceptionniste ou à la travailleuse sociale.

Liste de formulaires à remettre :

- *Entente à l'intention des résidents du foyer de soins **personnels***
- *Dossier d'admission du **résident***
- *Intérêts en matière de loisirs*
- *Antécédents personnels du résident*
- *Consentement à la vaccination du **résident***
- *Formulaire de consentement - Divulgation de renseignements aux membres de la famille*

Ext.#	TITLE
43328	Gestionnaire des activités récréatives
43316	Programme de jour pour adultes
43322	Chez Nous
43200	Adjointe administrative
43302	Gestionnaire de la buanderie
43205	Buanderie
43321	Commis d'unité
43210	L'entretien
43204	Gestionnaire de la cuisine
43206	Cuisine
43209	Commis à la paie
43300	Commis aux finances
43324	Gestionnaires des services à la clientèle
43202	Gestionnaires de l'hôpital
43314	Travailleuse sociale
43320	Parkview – Poste infirmier
43323	Promenade – Poste infirmier
43301	Formatrice



Centre de santé Notre-Dame Health Centre
Foyer Notre-Dame
 C.P. 190 - Box 190
 Notre-Dame-de-Lourdes MB R0G 1M0
 Téléphone / Phone: (204) 248-2092
 Télécopieur / Fax : (204) 248-2499